
Sarine

Un bilinguisme à défendre

De nombreux parents d'élèves actuellement scolarisés en allemand à l'Ecole régionale allemande de Fribourg (ERAF) ont assisté à la séance du Conseil général de mercredi. Selon une décision récente du Conseil communal, ils devront verser, à compter de l'année scolaire 2026-2027, une taxe de participation de 1500 francs par enfant fréquentant l'établissement. Un recours est pendant devant la Préfecture de la Sarine.

MRZ

De nombreux parents d'élèves actuellement scolarisés en allemand à l'Ecole régionale allemande de Fribourg (ERAF) ont assisté à la séance du Conseil général de mercredi. Selon une décision récente du Conseil communal, ils devront verser, à compter de l'année scolaire 2026-2027, une taxe de participation de 1500 francs par enfant fréquentant l'établissement. Un recours est pendant devant la Préfecture de la Sarine.

Un postulat signé par les élus vert'libéraux Vittoria Rezzonico Janka et Moncef Amari, dont la transmission au Conseil communal a été approuvée à une écrasante majorité, demande à l'exécutif de reconsidérer sa décision et d'étudier l'ouverture progressive de classes bilingues à Marly, en s'inspirant du modèle de l'école de la Vignettaz à Fribourg et en tenant compte des projets d'immersion linguistique déjà actifs. Plusieurs élus de droite comme de gauche ont pris la parole pour défendre le bilinguisme et le principe de la gratuité de l'école publique.